



L'INFO HEBDO

No: 820 (Sem.10) vendredi 5 mars 2010

Délégués(es)

Michel
Rondeau
(29)

Guy Lessard
(29)

Marc Chaussé
(105-205)

Michel
Beaudin(5)

Michelle
Clément (14-
114-214)

Ronald Dufort
(111-211)

Pierre Gagné
(11)

René
Monastesse
(48-148-248
Semaine)

Sylvain
Bernard(35)

Mathieu
Demers (135-
235)

Marc
Petitclerc
(P.A.E)

Bureau du
syndicat :
Ext : 3610

Caisse
D'économie
Lundi au jeudi
10h30@17h00
Vendredi
10h30@16h00
5705, rue
Sherbrooke Est
253-0610

Cessation d'emploi et dossier toujours en traitement :

Suite aux modifications apportées aux relevés d'emploi la semaine dernière et complété lundi le 1 mars 2010, l'employeur et Service Canada me mentionne que les traitements sont débutés et que les membres devraient commencer à être indemnisés par l'assurance emploi dès cette semaine. D'ailleurs plusieurs membres me mentionnent qu'ils ont reçus leur paiement la semaine passée et d'autre cette semaine. Nous sommes donc confiant que tous les dossiers seront réglés d'ici peu.

Liste des noms des retraités depuis le mois de mai 2009;

Shirley Kelso Beudet, Lison Gagnon, Jacques Fauteux, Suzanne Nadeau, Michel Trottier, Michel Scavone, Réal Dubois, Isidore Côté, Guy Longval, Maurice Richard, Rejean Lapointe, Alain Lambert, Mikaël Dubois, Rita Demers, Denis Beaulieu, Normand Chapedelaine.

Si vous désirez faire calculer votre prestation de retraite, vous devez vous présenter au bureau du syndicat ou communiquer avec nous au 3610 pour remplir le formulaire à cet effet. Les demandes seront traitées par priorités. Ce calcul vous donnera un aperçu du montant que vous recevrez lors de votre retraite et vous permettra de comparer le résultat avec celui de l'employeur.

Affichage de poste dans le département 29 :

Si vous inscrivez votre nom sur l'affichage d'un poste, cela ne vous engage à rien. Le superviseur vous rencontrera pour savoir si vous êtes toujours intéressé par la poste en question. Si votre réponse est négative, il passera au suivant sur la liste.

Heure banqué :

Pour les membres qui ont été mis-à-pied et rappelés au travail après le 5 février 2010 et qui veulent se prévaloir du système des heures banqués, doivent se présenter au bureau de leur superviseur et en faire la demande. Celui-ci vous fera remplir un formulaire d'adhésion et il sera acheminé au service de la paye.

Atelier d'origine c/c lettre d'entente numéro 34

La procédure suivante sera observée à l'occasion de l'augmentation de personnel.

- Les employés classifiés 15-01 désirant retourner à leur atelier d'origine et n'ayant pas de droit de retour autres que dans les classifications regroupées dans 15-01 seront considérés selon leur ancienneté à l'occasion de l'augmentation de personnel.
- Les employés intéressés inscriront leur nom sur une liste affichés par le service des ressources humaines. Cette liste sera affichée durant trois(3) jours ouvrables suivant la confirmation à la hausse du taux de production.
- Les employés qui auront inscrit leur nom et qui auront été sélectionnés devront respecter cet engagement.

À venir : Prochaine assemblée générale le 18 avril 2010.